Bretagne porte de Loire Communauté
Le Steriad – 2 allée de l'Ille - BAIN DE BRETAGNE - 35470

Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 035-200070662-20251202-2025_201B-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

OBJET : Proposition de convention de concession de service public « Réseau de chaleur de la Ville de Bain de Bretagne » : projet de raccordement d'Aquabain

N° 2025-201

L'an deux mille vingt-cinq

Le 02 décembre, à 19 heures 00

Les Membres du Conseil de Communauté, légalement convoqués, se sont réunis à Sainte-Anne sur Vilaine, sous la présidence de M. MINIER.

. les conseillers communautaires
MM. ALLAIN, AUBRY, BERTIN, BERTON, BOURASSEAU, BRIZARD, BRULLE, DREAN, EON, GAUDICHON, GENDROT, GOHIER, HAMON, JUGAN, LASSALLE, LESUR, LOUAPRE, MACE, MARTIN, MELLET, MERAULT, MINIER, RIFFAULT, RINFRAY, ROGER, ROLLAND, ROUXEL, SOLLIER.

. pouvoirs

M. Samuel DANION	à	M. David JUGAN
Mme Christèle GOUR	à	M. Vincent MINIER
M. Norbert JANVIER	à	Mme Nadine DREAN
Mme Marie-Françoise MORICEAU	à	M. Jean-Eric BERTON
M. Jean-François PILARD	à	Mme Bérénice ROLLAND

DATE DE CONVOCATION : le 24/11/2025

formant la majorité des membres en exercice

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS

En exercice	**46**
Présents	**28**
Votants	**33**

Mme DRÉAN a été désignée Secrétaire de séance.

Vu l'article L1411-1 du Code général des collectivités territoriales **;**

Vu l'article L1121-3 du Code de la commande publique ;

Vu les statuts de Bretagne porte de Loire Communauté notamment en ce qui concerne la gestion du centre aquatique de Bain-de-Bretagne ;

Vu la délibération du comité syndical de SDE35 du 1er octobre 2025 attribuant la concession de service public de production, distribution et livraison d'énergie calorifique à la société ENGIE Énergie Services 2025 pour une durée de 25 ans ;

Vu l'avis favorable émis par le bureau communautaire en date du 25 novembre 2025 ;

Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 035-200070662-20251202-2025_201B-DE

Considérant que le futur réseau de chaleur de Bain-de-Bretagne alimentera un large éventail d'équipements publics, dont le lycée Jean Brito, le collège Le Chêne Vert, le CAT, l'hôpital et divers autres bâtiments identifiés lors des études préalables ;

Considérant que l'objectif fixé pour la mise en service du réseau de chaleur est octobre 2027 ;

Considérant que la société ENGIE Énergie Services souhaite conclure avant la fin de l'année 2025 l'ensemble des partenariats avec les futurs consommateurs afin de sécuriser la phase de commercialisation du réseau ;

Considérant que le partenariat à établir entre Bretagne Porte de Loire Communauté et ENGIE Énergie Services repose sur deux volets contractuels :

- la police d'abonnement / règlement de service, définissant les modalités techniques, juridiques et financières du raccordement ainsi que les niveaux de performance attendus
- la convention de mise à disposition de la chaufferie de la piscine Aquabain, intégrée au périmètre de la concession du réseau de chaleur ;

Considérant que Bretagne Porte de Loire Communauté s'engagera, dans ce cadre, à acheter la chaleur fournie par le réseau pour l'alimentation de la piscine, à un tarif fixe pour l'ensemble de la durée du contrat de concession ;

Considérant qu'il est nécessaire d'autoriser la signature de la police d'abonnement afin de permettre l'intégration de la piscine communautaire dans le dispositif de chauffage du futur réseau ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer la police d'abonnement avec la société ENGIE Énergie Services dans le cadre du raccordement de la piscine Aquabain au futur réseau de chaleur de Bain-de-Bretagne.

- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document complémentaire ou nécessaire à la mise en œuvre du partenariat, notamment le règlement de service et la convention de mise à disposition de la chaufferie.

Pour extrait conforme, Le Président,
Vincent MINIER

VINCENT MINIER PRÉSIDENT
BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTE
LE STERIAD - PA CHATEAU GAILLARD
2 Allée de L'Ille
35470 BAIN DE BRETAGNE